



Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2014, la commune de Marcellaz en Faucigny se lance dans la rénovation énergétique de la Mairie. La commune de Marcellaz en Faucigny, avec ce projet, conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

#### Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Administratif / Logement
- Bâtiment construit en 1900 / Extension après 1980
- Surface : 316 m<sup>2</sup>




#### Travaux de rénovation énergétique lié à l'appel à projets :

**Isolation** : Isolation des plafonds en déroulé sur le plancher des combles, remplacement de l'ensemble des menuiseries bois.

La commune a déjà engagé des travaux au printemps 2015 en effectuant le remplacement de la chaudière fioul par une PAC air/eau haute performance de puissance inférieure suite aux actions qui seront menées sur le volet isolation ainsi que le remplacement du système de régulation (travaux non subventionnés).

#### 65 % d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 103 900 kWh et 37 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	160 100 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	56 200 kWh/an  <b>-65%</b>

<b>Montant des investissements de rénovation énergétique</b>	<b>55 000 € HT</b>
<b>Montant de la subvention du SYANE</b>	<b>19 250 €</b>